

# **Commission des champs de bataille nationaux**

**États financiers**

**31 mars 2022**

## **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la **Commission des champs de bataille nationaux (la Commission)**. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Commission. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels de la Commission concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la Commission sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

La Commission fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor.

Le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., l'auditeur indépendant, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de la Commission sans donner d'opinion des auditeurs au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de la Commission en matière de rapports financiers.

La version originale a été signée par :

Annie Talbot  
Secrétaire-Directrice générale

La version originale a été signée par :

Bernard Laquerre  
Directeur principal des finances

Québec, Canada  
Le 17 juin 2022

# Rapport de l'auditeur indépendant

## Au ministre du Patrimoine canadien

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Commission des champs de bataille nationaux** (la «Commission»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et l'état de la variation de la dette nette ministérielle pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Québec, Canada  
Le 17 juin 2022

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133737

## Commission des champs de bataille nationaux

État de la situation financière

Au 31 mars

(en dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	833 120 \$	909 155 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	323 161	301 707
Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	522 696	226 210
Avantages sociaux futurs (note 9)	41 910	52 638
Passif éventuel (note 11)	<u>15 000</u>	<u>—</u>
<b>Total des passifs nets</b>	<u>1 735 887</u>	<u>1 489 710</u>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	907 796	1 022 572
Débiteurs (note 5)	<u>448 020</u>	<u>112 793</u>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<u>1 355 816</u>	<u>1 135 365</u>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<u>380 071</u>	<u>354 345</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	183 922	—
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>14 340 167</u>	<u>14 502 018</u>
<b>Total des actifs non financiers</b>	<u>14 524 089</u>	<u>14 502 018</u>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<u>14 144 018</u> \$	<u>14 147 673</u> \$

Obligations contractuelles (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

La version originale a été signée par :  
Annie Talbot, Secrétaire-Directrice générale

La version originale a été signée par :  
Jean Robert, Président

Québec, Canada  
Le xxx juin 2022

## Commission des champs de bataille nationaux

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle

Exercice clos le 31 mars

(en dollars)

	<u>2022</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	
	<b>Résultats prévus (non- audités)</b>			
<b>Charges (note 8)</b>				
Conservation	2 692 250	\$ 2 671 222	\$ 2 420 626	\$
Promotion du patrimoine	1 312 005	1 565 576	1 115 538	
Services internes	7 143 458	9 258 922	7 250 871	
<b>Total des charges</b>	<u>11 147 713</u>	<u>13 495 720</u>	<u>10 787 035</u>	
<b>Revenus</b>				
Stationnements	1 531 990	1 065 605	800 811	
Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales	678 460	406 198	186 032	
Loyers	115 700	111 001	79 390	
Autres revenus	309 711	153 067	124 454	
<b>Total des revenus</b>	<u>2 635 861</u>	<u>1 735 871</u>	<u>1 190 687</u>	
<b>Coût de fonctionnement</b>	<u>8 511 852</u>	<u>11 759 849</u>	<u>9 596 348</u>	
Excédent des revenus sur les charges de fiducie (note 7)	<u>(22 495)</u>	<u>(19 610)</u>	<u>(136 555)</u>	
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et le transfert</b>	<u>8 489 357</u>	<u>11 740 239</u>	<u>9 459 793</u>	
<b>Financement du gouvernement et transfert</b>				
Encaisse nette fournie par le gouvernement		11 497 075	8 461 299	
Diminution des montants à recevoir du Trésor		(114 776)	(369 021)	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)		354 285	252 672	
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et le transfert</b>		<u>3 655</u>	<u>1 114 843</u>	
<b>Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice</b>		<u>14 147 673</u>	<u>15 262 516</u>	
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>		<u>14 144 018</u>	<u>\$ 14 147 673</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission des champs de bataille nationaux

État de la variation de la dette nette ministérielle

Exercice clos le 31 mars

(en dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et le transfert</b>	<u>3 655</u>	<u>1 114 843</u>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	930 345	24 729
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(1 092 196)</u>	<u>(1 106 064)</u>
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<u>(161 851)</u>	<u>(1 081 355)</u>
<b>Variation due aux dépôts sur immobilisation corporelles</b>	<u>183 922</u>	<u>—</u>
<b>Augmentation nette de la dette nette ministérielle</b>	25 726	33 508
<b>Dette nette ministérielle - début de l'exercice</b>	<u>354 345</u>	<u>320 837</u>
<b>Dette nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<u><u>380 071</u></u>	<u><u>354 345</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission des champs de bataille nationaux

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

(en dollars)

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et le transfert	11 740 239	\$	9 459 793	\$
Éléments n'affectant pas l'encaisse:				
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 092 196)		(1 106 064)	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)	(354 285)		(252 672)	
Variations de l'état de la situation financière				
Augmentation (diminution) des débiteurs	335 227		(26 727)	
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	76 035		(41 698)	
Augmentation des créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	(296 486)		(437 447)	
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(21 454)		(43 296)	
Diminution des avantages sociaux futurs	10 728		9 787	
Augmentation du passif éventuel	(15 000)		—	
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<u>10 382 808</u>		<u>8 436 570</u>	
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	930 345		24 729	
Augmentation des dépôts sur immobilisations corporelles	183 922		—	
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<u>1 114 267</u>		<u>24 729</u>	
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<u><u>11 497 075</u></u>	\$	<u><u>8 461 299</u></u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### 1. Pouvoirs et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives et naturelles du parc des Champs-de-Bataille soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire du parc des Champs-de-Bataille administré par la Commission comprend :

Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;

Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;

La Terrasse Pierre-Dugua-de-Mons à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;

Le Musée des plaines d'Abraham sis sur l'avenue Wilfrid-Laurier;

La maison Louis S. St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;

Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires – La Commission est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Commission ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2021-2022*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2021-2022*.

Le risque de liquidité est le risque que la Commission éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Pour gérer ce risque, l'entité se doit de gérer ses activités et ses dépenses dans le respect des crédits qui ont été approuvés par le Parlement ou des limites des dotations approuvées par le Conseil du Trésor.

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

Chaque année, la Commission présente au Parlement des informations sur les dépenses prévues dans le Budget des dépenses. Ces estimations aboutissent au dépôt de projets de loi de crédits (qui une fois adoptés deviennent des lois de crédits), conformément au cycle des rapports sur les dépenses gouvernementales. La Commission procède ensuite aux engagements des dépenses de manière à ce que les soldes non grevés des affectations et des crédits budgétaires fassent régulièrement l'objet d'une surveillance et de rapports, pour s'assurer que les crédits suffiront pour toute la période et pour veiller à ne pas les dépasser.

Conformément à l'article 32 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la politique de gestion du risque de liquidité de la Commission stipule ce qui suit : « Il ne peut être passé de marché ou autre entente prévoyant un paiement, dans le cadre d'un programme auquel est affecté un crédit ou un poste figurant dans les prévisions de dépenses alors déposées devant la Chambre des communes et sur lequel le paiement sera imputé, que si le solde disponible non grevé du crédit ou du poste est suffisant pour l'acquittement de toutes les dettes contractées à cette occasion pendant l'exercice au cours duquel a lieu la passation. »

L'exposition au risque de l'entité, et ses objectifs, politiques et processus de gestion et d'évaluation de ce risque n'ont pas changé de manière notable par rapport à l'exercice précédent.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – La Commission fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Commission est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Commission sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Commission et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Commission a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

(d) Revenus – Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passés en charge au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par un autre ministère pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif dans la période où ces services sont rendus.

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### (f) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au Régime sont passées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Commission découlant du Régime. La responsabilité de la Commission relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime.

(ii) Indemnités d'accident de travail : La Commission comptabilise, en valeur actualisée, le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est comptabilisé selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service et de la probabilité de départ. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Ces avantages constituent pour la Commission la seule obligation de cette nature dont le règlement entraîne des paiements au cours des prochains exercices.

(g) Passifs éventuels - Les passifs éventuels sont des obligations éventuelles qui peuvent devenir réelles selon la réalisation ou non d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

(h) Débiteurs - Les débiteurs sont présentés au coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain. Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Commission n'est pas exposée à un risque de crédit important. L'exposition maximale de l'entité au risque de crédit est égale à la valeur comptable de ses créances.

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

(i) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Commission n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<b>Catégorie d'immobilisations corporelles</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Bâtiments	<b>15 à 35 ans</b>
Travaux et infrastructure	<b>5 à 40 ans</b>
Matériel et outillage	<b>3 à 15 ans</b>
Véhicules	<b>5 à 15 ans</b>
Matériel informatique	<b>3 à 5 ans</b>
Logiciels informatiques	<b>3 à 5 ans</b>

Les immobilisations corporelles en construction ne sont amorties qu'à partir de leur mise en service.

(j) Incertitude relative à la mesure – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et des accidents de travail, et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(k) Opérations entre apparentés - Les opérations entre apparentés, autres que les opérations entre entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les opérations interentités sont des opérations effectuées entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et mesurées à la valeur comptable, sauf pour ceux qui suivent :

i) Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.

ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable. D'autres opérations entre apparentés, autres que les opérations entre entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### 3. Autorisations parlementaires

La Commission reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de la Commission pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en dollars)	
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et le transfert</b>	<b><u>11 740 239</u></b>	<b><u>\$ 9 459 793</u></b>
<b>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 092 196)	(1 106 064)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(354 285)	(252 672)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(21 454)	(43 296)
Diminution des avantages sociaux futurs	10 728	9 787
Augmentation du passif éventuel	(15 000)	—
Augmentation des paiements en sus à être recouverts inclus dans les débiteurs	76 551	—
Charges relatives au compte en fiducie de la Commission	(1 144)	(1 667)
Revenus non fiscaux	1 723 071	1 187 329
Revenus relatifs au compte en fiducie de la Commission	<u>20 754</u>	<u>138 222</u>
<b>Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</b>	<b><u>347 025</u></b>	<b><u>(68 361)</u></b>
<b>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:</b>		
Augmentation des dépôts sur immobilisation corporelles	183 922	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>930 345</u>	<u>24 729</u>
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations:</b>	<b><u>1 114 267</u></b>	<b><u>24 729</u></b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b><u><u>13 201 531</u></u></b>	<b><u><u>\$ 9 416 161</u></u></b>

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### (b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
				(en dollars)
Autorisations fournies:				
Patrimoine canadien:				
Dépenses d'opération et de capital	<b>12 177 974</b>	\$	7 091 302	\$
Autorisations parlementaires non utilisées	<b>(1 325 763)</b>		(538 705)	
	<b>10 852 211</b>		6 552 597	
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>626 249</b>		464 737	
Charges correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	<b>1 723 071</b>		1 286 499	
Charges aux termes de la <i>Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national</i>	<b>—</b>		1 112 328	
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>13 201 531</b>	\$	<b>9 416 161</b>	\$

### 4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de la Commission:

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
				(en dollars)
Crédoiteurs courants	<b>605 581</b>	\$	482 079	\$
Salaires courus	<b>196 759</b>		410 303	
Taxes de ventes du Québec perçues	<b>30 780</b>		16 773	
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b>833 120</b>	\$	<b>909 155</b>	\$

### 5. Débiteurs

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs de la Commission:

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
				(en dollars)
Débiteurs - parties externes (revenus non fiscaux)	<b>72 455</b>	\$	43 182	\$
Débiteurs - paiements en sus à être recouverts	<b>76 551</b>		—	
Débiteurs - parties externes (taxes de vente du Québec)	<b>96 913</b>		59 045	
Débiteurs - autres ministères et organismes	<b>202 101</b>		10 566	
<b>Total des débiteurs</b>	<b>448 020</b>	\$	<b>112 793</b>	\$

Le Commission n'a aucune provision pour créances douteuses sur les débiteurs de toutes provenances.

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### 6. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2022	2021
Terrain	724 710	\$ —	\$ —	\$ 724 710	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	724 710	\$ 724 710
Bâtiments	11 338 212	—	—	11 338 212	7 616 716	357 197	—	7 973 913	3 364 299	3 721 496
Travaux et infrastructure	17 691 796	—	—	17 691 796	8 148 832	554 083	—	8 702 919	8 988 877	9 542 960
Matériel et outillage	1 430 320	481 683	—	1 912 003	1 119 267	82 627	—	1 201 894	710 109	311 053
Véhicules	1 259 488	—	—	1 259 488	1 116 072	59 701	—	1 175 773	83 715	143 416
Matériel informatique	348 922	448 662	—	797 584	290 539	38 588	—	329 127	468 457	58 383
Logiciels informatiques	238 923	—	—	238 923	238 923	—	—	238 923	—	—
<b>Total</b>	<b>33 032 371</b>	<b>\$ 930 345</b>	<b>\$ —</b>	<b>\$ 33 962 716</b>	<b>18 530 349</b>	<b>\$ 1 092 196</b>	<b>\$ —</b>	<b>\$ 19 622 549</b>	<b>14 340 167</b>	<b>\$ 14 502 018</b>

Catégorie d'immobilisations	Coût			Amortissement cumulé			Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Solde de clôture	2021	2020
Terrain	724 710	\$ —	\$ 724 710	\$ —	\$ —	\$ —	724 710	\$ 724 710
Bâtiments	11 338 212	—	11 338 212	7 259 519	357 197	7 616 716	3 721 496	4 078 693
Travaux et infrastructure	17 691 796	—	17 691 796	7 594 915	553 921	8 148 836	9 542 960	10 096 881
Matériel et outillage	1 430 320	—	1 430 320	1 037 903	81 364	1 119 267	311 053	392 417
Véhicules	1 259 488	—	1 259 488	1 037 318	78 754	1 116 072	143 416	222 170
Matériel informatique	324 193	24 729	348 922	261 069	29 470	290 539	58 383	63 124
Logiciels informatiques	238 923	—	238 923	233 565	5 358	238 923	—	5 358
<b>Total</b>	<b>33 007 642</b>	<b>\$ 24 729</b>	<b>\$ 33 032 371</b>	<b>17 424 289</b>	<b>\$ 1 106 064</b>	<b>\$ 18 530 353</b>	<b>14 502 018</b>	<b>\$ 15 583 353</b>

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 s'élève à 1 092 196 \$ (1 106 064 \$ en 2021).

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles qui ne font pas l'objet d'amortissement parce qu'elles sont en cours de construction est nulle au 31 mars 2022 et 2021.

## **Commission des champs de bataille nationaux**

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### **Collections et sites archéologiques**

La gestion des collections et des sites archéologiques occupe une place importante dans le mandat de la Commission des champs de bataille nationaux qui consiste à préserver et à conserver le parc des Champs-de-Bataille pour les générations futures et à le mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses. Même s'ils ne sont pas capitalisés au même titre que d'autres biens, les collections et les sites archéologiques ont une valeur patrimoniale et culturelle inestimable.

**(a) Collections** - La CCBN gère des collections d'objets archéologiques et historiques. La collection d'objets archéologiques renferme un éventail d'artefacts qui témoignent des modes de vie très variés des personnes qui ont occupé le territoire du parc des Champs-de-Bataille à un moment ou un autre, du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. Ces artefacts nous en apprennent sur les mœurs et coutumes de ces individus ainsi que sur leurs activités, tant domestiques qu'industrielles.

La collection d'objets historiques, quant à elle, est composée en majorité d'objets du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle et comprend, entre autres, des aquarelles et des costumes. De plus, la Commission possède une collection de reproductions comprenant des costumes d'époque, des outils et des meubles fabriqués à partir d'originaux ou de données historiques.

**(b) Sites archéologiques** - Un site archéologique englobe les vestiges en surface ou enfouis d'une activité humaine. Quatre principaux sites archéologiques ont fait l'objet de fouilles sur le parc des Champs-de-Bataille, soit le parc des Braves, le blockhaus de la redoute avancée de la citadelle temporaire, la tour Martello 2 et les Cove Fields. Ces sites ont été occupés à différentes époques par des personnes de conditions diverses : hommes, femmes et enfants, catholiques ou protestants, coloniaux ou métropolitains, civils ou militaires.

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### 7. Compte en fiducie

Dès la création de la Commission, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de la Commission et se détaillent comme suit :

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
	(en dollars)		
<b>Charges</b>			
Amortissement des immobilisations corporelles	3 048	\$	3 048
Services professionnels	1 144		1 667
<b>Total des charges</b>	<u>4 192</u>		<u>4 715</u>
<b>Revenus</b>			
Intérêts	3 754		22 164
Dons et autres revenus	17 000		116 058
<b>Total des revenus</b>	<u>20 754</u>		<u>138 222</u>
Ajustements pour les postes n'ayant pas d'incidence sur les autorisations :			
Amortissement des immobilisations corporelles	3 048		3 048
<b>Excédent des revenus sur les charges de fiducie</b>	<u>(19 610)</u>		<u>(136 555)</u>
Solde au début de l'exercice	1 444 987		1 308 432
<b>Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada</b>	<u>1 464 597</u>	\$	<u>1 444 987</u>

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût de 211 570 \$ aux 31 mars 2022 et 2021 et sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative de 5 à 20 ans. Leur amortissement cumulé est de 168 898\$ au 31 mars 2022 (165 850 \$ au 31 mars 2021), pour une valeur nette de 42 672 \$ au 31 mars 2022 (45 720 \$ au 31 mars 2021).

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### 8. Information sur les charges de fonctionnement

Les activités de programme de la Commission sont regroupées en trois responsabilités liées à son mandat.

La **conservation** regroupe les services suivants :

Les services d'infrastructures qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;

Le service des espaces verts qui s'occupe de l'aménagement, de l'horticulture, de l'arboriculture, de l'environnement et du volet développement durable;

Les services de sécurité et prévention voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

La **promotion du patrimoine** regroupe les services suivants :

Le secteur des affaires muséales, via le Musée des plaines d'Abraham, offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information et les activités d'animation pédagogiques, culturelles et patrimoniales pour le grand public et les clientèles scolaires et touristiques;

Le secteur culturel et technique.

Les **services internes** regroupent la direction, les services administratifs, les services financiers, les stationnements et le service de communication.

### Détail des charges de fonctionnement

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	(en dollars)			
Salaires et avantages sociaux	5 715 477	\$	4 258 551	\$
Paiement en remplacement d'impôts fonciers	2 559 024		2 567 517	
Services professionnels	1 840 813		1 106 063	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 092 197		1 210 847	
Fournitures et équipements	901 642		425 602	
Entretien et réparation	544 955		626 773	
Publicité	399 396		195 103	
Matériel et outillage	173 646		135 536	
Transport et communication	124 760		128 265	
Location	74 787		41 791	
Autres taxes et paiements	69 023		90 987	
<b>Total des charges</b>	<u>13 495 720</u>	<u>\$</u>	<u>10 787 035</u>	<u>\$</u>

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### 9. Avantages sociaux futurs

#### a) Prestations de retraite

Les employés de la Commission participent au régime, qui est parrainé et administré par le gouvernement. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées dans les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que la Commission versent des cotisations couvrant le coût du Régime de retraite de la fonction publique (le Régime). En raison des modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le Régime depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant de la charge s'élève à 423 094 \$ en 2022 (317 137 \$ en 2021). Pour les membres du groupe 1, la charge correspond à environ 1,01 fois (1,01 fois en 2021) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2021) les cotisations des employés. La responsabilité de la Commission relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

#### b) Indemnités d'accident de travail

Pour les indemnités d'accident de travail, la Commission a reconnu une obligation de 41 910 \$ au 31 mars 2022 (52 638 \$ au 31 mars 2021). Pour calculer ce passif, la Commission utilise un taux d'actualisation déterminé en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du gouvernement du Canada et l'âge de 65 ans comme hypothèse de fin du paiement de l'indemnité. Au 31 mars 2022, la Commission utilisait un taux de croissance de la rémunération de 2,00 % et un taux d'actualisation de 2,13 % comme hypothèse de fin du paiement de l'indemnité.

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	(en dollars)			
<b>Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice</b>	<b>52 638</b>	\$	62 425	\$
Charge pour l'exercice	<b>(2 337)</b>		(1 254)	
Prestations versées pendant l'exercice	<b>(8 391)</b>		(8 533)	
<b>Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>41 910</b>	<b>\$</b>	52 638	<b>\$</b>

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### 10. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de la Commission peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels la Commission sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Les obligations contractuelles comprennent, entre autres, les contrats d'entretien de pelouse et d'arboriculture, des campagnes publicitaires pour les activités estivales et des contrats de services d'entretien de l'équipement. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>2027 et exercices ultérieurs</u>	<u>Total</u>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<u>748 301</u>	<u>\$ 167 741</u>	<u>\$ 887</u>	<u>\$ 887</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ 917 816</u>

### 11. Passifs éventuels

Des réclamations ont été faites auprès de la Commission dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé. La Commission a enregistré une provision pour une réclamation pour laquelle un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée.

### 12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Commission est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Commission conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, la Commission a reçu gratuitement des services communs d'un ministère, comme il est indiqué ci-dessous.

## Commission des champs de bataille nationaux

Notes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

### Services communs fournis gratuitement par un ministère

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu gratuitement des services d'une organisation de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ce service gratuit a été constaté comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en dollars)	
<b>Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires</b>	<b><u>354 285</u></b>	<b><u>252 672</u></b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

### 13. Opérations non monétaires

La Commission a accordé des droits d'exclusivité et de visibilité à certains de ses commanditaires principalement en échange de publicité. Ces opérations non monétaires ont eu lieu avec des parties non apparentées. Le montant de ces opérations non monétaires a été enregistré à la fois dans les revenus et dans les charges. Ces opérations non monétaires ont été évaluées à 12 800 \$ en 2021-2022 (3 359 \$ en 2020-2021), ce qui représente la valeur attribuée aux biens et services reçus.

### 14. Incidences de la pandémie mondiale dues au coronavirus (COVID-19)

#### *Pandémie mondiale*

L'apparition d'une forme nouvelle et hautement contagieuse de coronavirus, que l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré constituer une pandémie le 11 mars 2020. Cette situation est en constante évolution et les mesures en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale. En mars 2020, la Commission a pris des mesures pour limiter la propagation de la COVID-19 et réduire les risques pour les utilisateurs du parc selon les conseils des experts de la santé publique. La Commission a notamment procédé à la fermeture du Musée des plaines d'Abraham pour une partie de l'exercice et la plupart des événements publics dont les festivals et les événements culturels et sportifs tenus sur les sites de la Commission ont été annulés. Ainsi, ces interruptions dans les activités ont diminué les revenus de la Commission pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, dont les revenus de stationnement, et cette baisse est jugée significative.

Alors que la situation continue d'évoluer, l'incidence de ces changements sur les opérations de la Commission demeure incertaine. La Commission continuera de suivre les directives des autorités gouvernementales et de la santé publique en priorisant la santé et la sécurité.